

[Texte]

d'avoir sur la colline du Parlement un régime qui tienne compte de tous les problèmes.

Avec la permission de mes collègues, je ferai un bref discours.

Mr. Chairman and members of the committee, I would like to thank you for this opportunity to appear before you. While it is not the first time I have appeared before a parliamentary committee, it is the first time I have appeared in the capacity of Speaker.

I have carefully reviewed your letter to Speaker Bosley of July 14, 1986, and its attached questionnaire, and at the outset of my remarks I wish to indicate that I have not completed the questionnaire. My reasons for not doing so are reasonably straightforward. While the House of Commons, both as an institution and an employer, has made strides over the last several years to improve accessibility to its precincts and employment opportunities for the handicapped, there has been no systematic affirmative action plan in this area. As a consequence, while much has been accomplished, I think—and others agree with me—much more remains to be done.

For this reason I am pleased to announce to members of the committee that I have today established a task force that has been charged with developing a detailed, realistic action plan to enhance employment and promotion opportunities for the handicapped within the House of Commons, as well as ensure that the House of Commons as a public institution is as accessible as is realistically possible to Canadians with various handicaps.

I might interject here for just a moment. As members know, I have only recently come to these responsibilities. It was only some days ago that I had the chance to examine this particular matter. But, as a consequence of the fact that I believe it is a very important matter, an Executive Committee meeting was held to discuss the work of this committee; we decided then that we would examine the possibilities of putting together a small but effective task force, and we would bring this information to you today. We did not send out a press release before coming in front of you, and we hope that you will accept that we did not do that because we did not want to be accused by this learned and august committee that, while being unable to answer the questionnaire you so sensibly sent us, we nonetheless went out and did a little flag-waving on our own. So we thought we would come here and make this announcement.

The Chairman: It is certainly reassuring to all of us, Mr. Speaker, that you more than anyone are observing the proprieties as between parliamentary procedure and press release communication. We thank you for setting the example we would all want to see followed all the time.

Mr. Speaker Fraser: As the chairman will know, my dicta perhaps have some moral suasion with the government of the day and others who have been government and who wish to be, but I think it is very important that as much as possible things be announced in front of Members of Parliament.

[Traduction]

With my colleagues' permission, I would like to give you a short speech.

Monsieur le président et membres du Comité, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de comparaître devant vous. Ce n'est pas la première fois que je témoigne devant un comité parlementaire, mais bien la première fois que je le fais à titre de Président des Communes.

J'ai étudié attentivement la lettre que vous avez envoyée au président Bosley le 14 juillet 1986 ainsi que le questionnaire qui y était joint, et je dois dire à prime abord que je n'ai pas rempli celui-ci. Je ne l'ai pas fait pour des raisons assez simples. Bien que, en tant qu'institution et employeur, la Chambre des communes ait accompli des progrès indéniables pour améliorer l'accès des personnes handicapées à ses locaux et à ses possibilités d'emploi, elle n'a pas mis en oeuvre un programme systématique d'action positive. Par conséquent, beaucoup a été fait, mais je crois—et d'autres le confirmeront—qu'il reste encore beaucoup plus à faire.

J'ai donc le plaisir d'annoncer aux membres du Comité que j'ai créé aujourd'hui un groupe de travail chargé d'élaborer un plan d'action détaillé et objectif en vue d'accroître les possibilités d'emploi et d'avancement des personnes handicapées à la Chambre des communes et de veiller à ce que cette dernière, en tant qu'institution publique, soit aussi accessible que possible aux Canadiens qui souffrent de diverses formes d'invalidité.

Permettez-moi de faire une petite digression. Comme les membres du Comité le savent, je n'ai que récemment accédé à mes fonctions. Je n'ai été saisi de ce dossier particulier qu'il y a quelques jours à peine. Mais parce que cela me semblait une question d'une grande importance, le comité exécutif s'est réuni pour discuter du travail de votre Comité. Nous avons alors décidé d'examiner la possibilité de créer un groupe de travail, relativement petit mais efficace, et de vous en faire part aujourd'hui. Nous n'avons pas publié de communiqué de presse avant de témoigner devant vous, et nous espérons que vous comprendrez que nous avons agi ainsi parce que nous ne voulions pas être accusés de fanfaronnade par votre Comité érudit et imposant alors que nous n'avions pas répondu au questionnaire que vous nous aviez en toute logique fait parvenir. C'est pourquoi nous avons jugé préférable de venir annoncer cette mesure ici.

Le président: Monsieur le Président, nous nous réjouissons du fait que vous, plus que toute autre personne, observez les bienséances qui s'imposent en ce qui concerne la procédure parlementaire et la publication de communiqués de presse. Nous vous remercions d'avoir donné l'exemple que d'autres, espérons-nous, sauront suivre.

Le Président Fraser: Comme le sait sans doute le président du Comité, mes remarques ne sont pas sans exercer une certaine pression morale sur le gouvernement et sur d'autres qui en ont déjà fait partie, et je pense certes qu'il est extrêmement important d'annoncer le plus de mesures possible tout d'abord aux députés.